

RECONSTITUER LA COUCHE D'OZONE

LE PROTOCOLE DE MONTREAL

La seizième réunion des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone a eu lieu à Prague, en République tchèque, en novembre 2004. Plus de 500 participants étaient réunis représentant 126 pays ainsi que des organisations des Nations Unies, des organisations gouvernementales, des ONG et des représentants du monde universitaire, de l'industrie et de l'agriculture. Le PNUE assure le secrétariat du Fonds multilatéral pour le Protocole de Montréal ainsi que de la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone.

Le principal point de l'ordre du jour portait sur les dérogations pour utilisations critiques du bromure de méthyle, un fumigant largement employé en agriculture. Des dérogations dépassant à peine 12 150 tonnes ont été accordées à 11 pays industrialisés au cours d'une réunion extraordinaire des Parties au Protocole de Montréal en mars 2004. En novembre, des dérogations supplémentaires ont été accordées jusqu'à 2 600 tonnes pour 2005 et 11 700 tonnes pour 2006. Cette question sera de nouveau abordée lors d'une nouvelle réunion extraordinaire en 2005.

Le bromure de méthyle, qui a un fort potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone, devait être retiré des pays développés en 2005. Cependant, certains agriculteurs font valoir que les produits de remplacement actuellement disponibles sont inefficaces en certains endroits et sur certaines cultures et ils réclament des dérogations. Une des fonctions du PNUE dans le cadre du Protocole de Montréal est de faciliter l'information, ce qu'il fait avec ses mises à jour périodiques des solutions de remplacement du bromure de méthyle et son bulletin d'information bimensuel, tous deux publiés en ligne. On ignore quelle est la quantité exacte de bromure de méthyle utilisée dans le monde. Si on connaît les quantités utilisées en agriculture pour désinfecter les sols par fumigation, en revanche on ignore tout de la quantité qui sert à la décontamination des cargaisons de produits courants comme le riz ou le maïs.

Au cours de la réunion de novembre, les Parties au Protocole de Montréal ont décidé d'évaluer les quantités utilisées dans le monde pour la quarantaine et les traitements préalables à

l'expédition, estimées à au moins 18 000 tonnes en 2004. Ce chiffre est certainement en-deçà de la réalité, car de nombreux pays fournissent des informations incomplètes voire inexactes.

D'autres décisions importantes ont été prises au cours de la même réunion, dont celle d'accorder des dérogations pour utilisations essentielles de chlorofluorocarbones pour les inhalateurs-doseurs utilisés par les asthmatiques.

DES DOUANES VERTES

La criminalité environnementale est une activité de plus en plus lucrative. Le commerce illicite rapporte chaque année entre 22 et 31 milliards de dollars aux syndicats du crime, qui pratiquent le trafic de marchandises écologiquement sensibles telles que substances appauvrissant la couche d'ozone, produits chimiques toxiques, déchets dangereux et espèces végétales et animales en voie d'extinction. Ce commerce illicite menace la santé humaine et l'environnement et compromet sérieusement l'efficacité des accords multilatéraux sur l'environnement. Fort de l'expérience acquise grâce au programme ActionOzone, le PNUE envisage de créer des synergies en impliquant certains Accords multilatéraux sur l'environnement dans la formation des douaniers.

L'initiative Douanes Vertes rassemble le PNUE, Interpol, l'Organisation mondiale des douanes et les secrétariats des Accords multilatéraux sur l'environnement concernés par le commerce, c'est-à-dire le Protocole de Montréal, la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Par souci d'efficacité et d'économie, des douaniers reçoivent une formation sur plusieurs Accords simultanément. Avec le soutien financier de la Norvège en 2004, cette initiative a été élargie pour offrir une formation et une instruction complètes en matière de douanes comportant, outre l'étude des codes de bonne conduite, la collecte de données en coordination avec les services de renseignement et une meilleure connaissance du commerce illicite de produits réglementés par les Accords multilatéraux sur l'environnement



En 2004, des experts du PNUE forment les autorités douanières du Koweït à rechercher les substances appauvrissant la couche d'ozone grâce à un identificateur de gaz fourni par le PNUE, facilitant ainsi la saisie de plusieurs cargaisons illégales © UNEP ROWA

ACTION OZONE

De même qu'il assure le secrétariat de la Convention de Vienne et du Fonds multilatéral pour le Protocole de Montréal, le PNUE administre le programme mondial Action Ozone. L'une des principales fonctions d'Action Ozone est d'aider les services nationaux de l'ozone des pays en développement et des pays à économie en transition à élaborer et appliquer des stratégies nationales pour le respect du Protocole de Montréal et à en rendre compte. Grâce à l'assistance d'Action Ozone, ces pays peuvent alors prendre des décisions en connaissance de cause sur les techniques de remplacement et veiller à ne pas endommager la couche d'ozone. Un soutien est proposé aux services nationaux de l'ozone pour asseoir leur autorité : une formation ciblée, un centre d'échange d'informations et des réseaux régionaux. Financé essentiellement par le Fonds multilatéral, le programme Action Ozone est aussi soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial et les Gouvernements suédois et finlandais.

**RESTAURER LE FRAGILE BOUCLIER
D'OZONE QUI PROTEGE LA
TERRE DEMEURE UNE PRIORITE
MONDIALE MAJEURE**

Protéger les ressources de la planète

ActionOzone aide les pays à éliminer progressivement les substances qui appauvrissent la couche d'ozone en apportant son soutien aux programmes de pays, à des projets de renforcement institutionnel et à des plans de gestion des réfrigérants. Dans le cadre d'une stratégie d'élimination globale, il met au point et propose des programmes régionaux et nationaux de formation avec le matériel correspondant. On peut citer en exemple des ateliers régionaux sur le contrôle et la surveillance des substances appauvrissant la couche d'ozone, l'élaboration de politiques nationales et de lois sur l'ozone, des formations nationales sur les bonnes pratiques en matière de réfrigération, des programmes de recyclage et de récupération et des programmes de formation des douaniers.

Le PNUE facilite aussi le travail de dix réseaux régionaux et sous-régionaux qui offrent aux pays en développement une tribune régulière et interactive pour leur permettre d'échanger leurs expériences, développer leurs compétences, et partager connaissances et idées avec des correspondants d'autres pays, développés ou en développement. Au total, 147 pays en développement ou à économie en transition y participent, ainsi que 14 pays industrialisés et la Commission européenne. Les services nationaux de l'ozone peuvent ainsi disposer de l'information, des qualifications et des contacts nécessaires pour gérer leurs activités nationales d'élimination progressive. En 2004, la rapidité de communication et l'exactitude des données ont considérablement été améliorées dans tous les réseaux. Quatre régions ont communiqué toutes leurs données pour 2002 et trois régions avaient communiqué toutes leurs données pour 2003 dès la mi-octobre 2004.

En Europe et en Asie centrale, la mise en réseau a permis à certains pays de s'associer pour résoudre des problèmes communs plus efficacement et à moindres frais. En Asie occidentale, les membres du Conseil de coopération du Golfe ont ainsi pu entamer l'élaboration de directives législatives unifiées pour le contrôle des substances appauvrissant la couche d'ozone.

Toujours en Asie occidentale, une équipe du Programme d'aide à la conformité (PAC) a organisé des ateliers de perfectionnement des douaniers et développé une stratégie pour étudier les besoins particuliers à la Palestine et à l'Irak. En Afrique, le réseau africain des journalistes spécialisés dans l'environnement et le réseau africain de l'ozone ont mobilisé l'attention des médias sur les questions de protection de la couche d'ozone. En Asie du Sud et dans le Pacifique, le contrôle du commerce des substances et des équipements appauvrissant la couche d'ozone a été renforcé grâce à une collaboration effective entre les services nationaux de l'ozone et les autorités douanières.

Ozzy Ozone est une molécule d'ozone qui emmène le spectateur dans un voyage à la découverte du bouclier d'ozone qui protège la terre et de ses ennemis. Diffusée dans 62 pays en 18 langues, et vue par des millions de personnes à travers le monde, cette vidéo explique aux enfants comment ils peuvent se protéger des effets néfastes des rayons ultraviolets dus aux trous dans la couche d'ozone.



FAIRE CIRCULER L'INFORMATION

Le PNUE produit toute une gamme de manuels, vidéos, affiches, CD-ROM et sites Internet pour mettre l'information sur la couche d'ozone à la portée des gouvernements, de l'industrie et du grand public. A l'occasion de la Journée mondiale de la protection de la couche d'ozone, célébrée tous les ans le 16 septembre, est sortie une nouvelle vidéo animée intitulée *Ozzy Ozone*, créée à l'origine par le Gouvernement de la Barbade pour son programme national de sensibilisation. *Ozzy Ozone* est une molécule d'ozone qui emmène le spectateur dans un voyage à la découverte du bouclier d'ozone qui protège la terre et de ses ennemis. Diffusée dans 62 pays en 18 langues, et vue par des millions de personnes à travers le monde, cette vidéo explique aux enfants comment ils peuvent se protéger des effets néfastes des rayons ultraviolets dus aux trous dans la couche d'ozone.

En 2004 ont été publiés les versions anglaise, arabe, chinoise, espagnole, française et russe du bulletin d'information *ActionOzone*, ainsi que deux publications : *Mobiliser l'expertise de la société civile : les activités des ONG concernant le bromure de méthyle* et *Expériences et études de cas sur le transfert de technologies dans les pays africains*. Le service de documentation et d'information d'ActionOzone a diffusé plus de 35 000 documents dans le monde entier lors d'ateliers et de stages et répondu à plus de 330 questions techniques et demandes de publications. ActionOzone était représenté à la Conférence internationale des enfants sur l'environnement de 2004 à New London, dans le Connecticut (Etats-Unis).

Le PNUE produit tout une gamme de manuels, vidéos, affiches, CD-ROM et sites Internet pour mettre l'information sur la couche d'ozone à la portée des gouvernements, de l'industrie et du grand public.

